CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra surprendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du jour mentionné courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE,

Le bateau-à-vapeur **FELICIANA**, capitaine Barret, commencera à charger demain, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON, rue du Canal, no. 77.
20 avril

POUR SISAL.

Le brick américain bien connu **HUNTER**, recevra sous peu le reste de son fret, et partira dans le plus prompt délai. S'adresser à THAYER, HURD & Co. Rue des Magasins, No. 29.

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au captaine à bord, ou à THAYER, HURD & CO.
4 mai rue des Magasins.

POUR CHARLESTON, (C. S.)

Le sloop fin voilier **NEW-OKLEANS**, capit. Ashbey, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à TOURNÉ & BECKWITH, Nouvelle Levée, No. 15.
4 mai

POUR NEW-YORK.

Le navire **ILLINOIS**, (paquebot du 8 mai, de la Nouvelle Ligne) capitaine J. Bunker. Pour fret ou passage, s'adresser à
1er. mai WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 0

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier **RUPEE**, doublé en cuivre, capitaine Yoque, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du poteau No. 61, ou à
1er. mai STETSON & AVERY, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **HEROINE**, capitaine Tilden, a besoin d'un léger fret pour compléter son chargement, s'adresser pour ce fret, ou pour passage, au capitaine à bord, ou à
30 avril J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine Hoodless, prêt à recevoir un chargement. S'adresser pour fret ou passage au capitaine à bord, ou à
30 avril J. W. ZACHARIE & CO.

POUE LIVERPOOL—(Passage seulement.)

Le beau navire fin voilier **ANN PARRY** capitaine Kennard, peut prendre quelques passagers. Ce navire a de beaux emménagemens, et partira sans délai. S'adresser au capitaine à bord, ou à
30 av THEOD. NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier **SPARK**, capitaine Kennedy, prêt à recevoir un chargement, s'adresser pour fret ou pour passage, au capitaine à bord, ou à
30 avril J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK, (*Paquebot du 5 Mai.*
Ligne entre New-York et la Louisiane.

Le beau navire neuf **NASHVILLE**, capitaine Raybond, sera prêt à recevoir son chargement le 1er. Mai prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au premier rang au dessous du marché, ou à
28 avril FOSTER & HUTTON.

A FRETER.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre. S'adresser au capitaine J. Grace, à bord, en face du poteau No. 79.
28 avril

POUR NEW-YORK.

La goélette fine voilière **CAROLINE**, capitaine Stanton, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue du Canal, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
26 avril rue de la Nouvelle Levée.

POUR NEW-YORK.

Le navire **ATTICUS**, capitaine Martin, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à THAYER, HURD & Co. rue des Magasins, No. 29.

A FRETER.

Le sloop **JUNO**, pouvant porter 85 boucaults ou 450 barils. On préférerait un fret pour Charleston ou Savannah. S'adresser à
20 avril TOURNÉ & BECKWITH.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire **ROBERT MORRIS**, cap. Singer, ayant une partie de son chargement engagé ; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
18 avril SAM. C. BELL, rue du Canal.

A FRETER.

Le brick **LUCY**, capitaine Tiddle, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hateras. S'adresser à
10 avril WM. G. HEWES.

LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

MME. Veuve DUPAS vient de recevoir par les derniers arrivages du Hâvre, et offre à vendre dans son magasin, encoignure des rues de Chartres et Toulouse :

Fromage de Gruyère, dito persillé,
Fromage pâte-grasse et croûte-rouge,
Saucissons de Lyon, Sardines à l'huile,
Poularde et Dindes aux truffes,
Tranches d'Aloses à l'huile, Champignons,
Gelée de Groseilles, de Pommes et de Coings,
Fruits entiers au sirop, tels qu'abricots, pêches, &c.
Liqueurs superfines, Marasquino de Zara;
Crème de fleurs d'Orangers au Vin de Champagne,
Huile de Noyaux, Crème créole, Crème de thé,
Curaçao de Hollande, Eau-Verte stomachique,
Vin blanc de Bourgogne, mousseux, 1ère. qualité,
Vin de Champagne mousseux, 1ère. qualité.

On trouve constamment chez elle, un assortiment complet de Confitures de la Havane, en pots et en oltas, de première qualité. 28 avril—6

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à J. CHALARON,
20 fév—[illegible] rue Royale

CAFE.—[illegible] sacs Café vert de la Havane, 70 desquels en débarquement du brick Hermosa Mahatera, et 314 sacs de Rio, à vendre à des conditions accommodantes, par HARRISON, BROWN & Co.
26 avril rue Royale, No. 117.

CIGARRES mêlées et de la Havane, Pierres à filtrer, Toile et Corde d'emballage, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
26 avril rue Royale, No. 117.

TOILE de Russie ayant droit au *drawback*, à vendre par STETSON & AVERY.
26 avril rue du Camp, No. 31.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivant, vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Price,

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Ratbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. 10 mar

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir:

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. Atherman, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitain T. Bunker, devant partir le 22 mai.

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G. Fowler, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine Green Leaf, devant partir le 22 juin.

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. Deering, devant partir le 8 juillet.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New-York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. G. HEWES,
7 avril rue du Camp, no. 9.

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de l'habitation de Samuel M'Cutcheon, près de l'Eglise-Rouge, dans la nuit du 5 du courant, un nègre nommé LINN, LÉNARD ou LONDON, charpentier âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces, de grosseur moyenne, teint clair, cheveux touffus ; il a été amené de la Caroline du Nord l'année dernière, par M. James B. Diggs; c'est un fin matois, qui essaiera de se faire passer pour libre, parce qu'il sait lire et écrire. On ne se rappelle pas qu'il ait aucune marque particulière. Les capitaines de navires, bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de ne pas recevoir à leur bord le dit esclave. Quiconque l'appréhendera et le conduira à la geole recevra la récompense ci-dessus, et obtiendra en outre une compensation raisonnable pour les frais qu'aurait nécessités son arrestation. S'adresser à MM. W. et J. Montgomery, à la N. Orléans. 1 mars—3m,1ps.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
ET DE LANGUES ANCIENNES,

Rue Royale, No. 199, entre Orléans et St.-Pierre.

J. A. FRYER, ayant enseigné les langues, et ce qui tient à une éducation soignée, dans des institutions distinguées en Angleterre et dans les Etats-Unis, a l'honneur d'annoncer au public qu'il tient des classes chez lui et qu'il donne des leçons dans les familles et dans les pensions. 11 avril—12

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au *drawback* ; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827 ; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Casas, Leoville, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Grand-Larose ; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles ; Vin blanc en tierçons; Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux; un Moulin complet pour sucrerie. 11 avril J. B. LABATUT.

HUILE DE BALEINE.—30 futailles Huile et 100 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par
23 mars STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUE choisies, de première qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.
23 mars FORESTIER.

CALLIGRAPHIE.

SYSTEME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Prieur*, maire de la ville ; Rév. évêque *L. D. Norke*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni*, *L. C. Duncan*, *J. A. Maybin*, *A. Graithe*, *J. W. Egnon*. Rév. *Mr. Nash*. 9 avril—15,3ps.

VINS, &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages du Hâvre, et offrent à vendre,

100 caisses Bourgogne mousseux, de qualité supérieure, et maintenant préférée au Champagne, en Europe ; 50 paniers Champagne ; 4 balles Toile à chemises, 6-4; 4 balles Bretagne superfine.

De plus : Vin de Madère de choix, importé directement de Madère.
3 avril A. QUERTIER & BOUTIN.

CLOUS ASSORTIS, à vendre par
1er. mai, YORKE, MACALESTER & Co.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testaments*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir : *Louis*, nègre âgé de 28 ans ; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger ; *Major*, nègre âgé de 45 ans ; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans ; *Hannah*, négresse de 12 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour,
8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 18 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de succession John Pile, la goélette *Sophia*, avec ses agrès et apparaux.—Conditions, 60 jours et 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.—Par ordre de la cour.
8 mai. M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hugont, alias Jean Bart, h. c. l., un TERRAIN situé rue *Bourgogne*, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant 41 pieds de face sur 93 pieds 6 pouces de profondeur, avec les édifices construits; deux LOTS DE TERRE contigus, situés rue St-Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtimens qui s'y trouvent ; un TERRAIN de forme *irrégulière*, situé rue des Ursulines, entre les rues Robertson et Claiborne, ayant 40 pieds 7 pouces de face, 100 pieds de profondeur sur une ligne, 175 pieds 8 pouces et un quart sur l'autre ligne, et 5 pieds 2 pouces et un tiers de large, sur la ligne du fond, et désigné par le No. 17.

Une négresse nommée SUZON, âgée de 60 ans.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 20 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Augustin Reggio, un TERRAIN, designé par le No. 11 au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues François et Urquhart, ayant 60 pieds de face à la 1ère. rue et 120 pieds de profondeur, et face à la 2ème rue.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi pour le compte des mineurs Joseph Toutant, Victor Rodolphe, Joseph Emile, Elodie, Bazilice et Emilie Beauregard,

Un lot de TERRE situé dans la paroisse St. Tammany, ayant (plus ou moins), 1200 arpens de superficie. Le dit lot est situé entre les bayous Liberté et Paquet

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril MARTIN BLACHE, régister.

☞ L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Jeanne Elizabeth Raymond, veuve Préval, décédée, savoir : Diane, négresse africaine, âgée d'environ 46 ans, domestique ; Sophie, mulâtresse américaine, âgée d'environ 22 ans avec son fils Billy, âge de 4 ans ; Diquene, negresse créole de St. Domingue, âgée de 50 ans, adonne, à la boisson ; Catharine, négresse créole de St. Domingue, âgée de 38 ans, maladive et mauvais sujet.

Conditions : en tout mars 1833, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
2 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu François Joseph Landon:

Un lot de TERRE situé rue de la Paix, faubourg Marigny, entre les rues Moreau et Casa Calvo, ayant environ 30 pieds de face sur environ 130 pieds de profondeur, mesure française, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à 1 an de crédit, en billet endossé à satisfaction de l'exécuteur testamentaire, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril MARTIN BLACHE, Régister.

☞ L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 14 du courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, sur un terrain situé rue des Remparts, entre les rues Bienville et de la Douane, environ 4,500 briques du nord; do. 300 tuiles creuses ; quelques bois et autres matériaux.

Immédiatement après, sur un terrain rue du Crapaud, près de la rue Bagatelle, faubourg Marigny ; 723 planches à plancher et autres matériaux.

Le tout appartenant à Edmond Rillieux, absent.
Conditions: comptant. Par ordre de la Cour,
3 mai MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Jacques Dreux, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur, ne serait point homologué, et le paiement des dettes effectues conformement au dit compte.

Par ordre de la cour.
7 mai MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES —Avis est donné aux créanciers de la succession de feu François Dercy, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur testamentaire ne serait point homologué.

Par ordre de la cour.
7 mai MARTIN BLACHE, régister.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans.—Présent l'hon. Chas. Maurian, juge.—No. 6284.—*W. F. Courtnay* contre *les créanciers de Bryden & Courtnay et de W. F. Courtnay.*—Sur enregistrement et lecture de la pétition supplémentaire dans cette affaire, et sur motion de M. John Macready, avocat du débiteur insolvable, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du demandeur ait lieu en l'étude de M. C. Pollock, notaire public, Lundi, 14 du mois de Mai prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du demandeur, et de plus, que M. C. Roselius, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens. Par ordre de la cour.

Bureau du Greffier, 12 avril 1832.
FREDERIC BUISSON.
13 avril—10,2ps Député Greffier.

RUE DU CANAL—NO. 45.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur méthode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile ; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Carstair, et, sous le rapport du goût et du genre, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames.

Heures de leçons pour les hommes, à 6½ heures du matin et de 4 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures ; celles qui le préféreraient peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter. 5 avril.

REMEDE DU DR. LEROY—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequey Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir ce véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ,
21 fév encoignure Conti et Chartres.

Loterie du Chemin public.

Classe No. 10.

Le tirage aura lieu positivement le mercredi, 9 mai.
60 Numéros sur lesquels on en tirera 9.

PROGRAMME:

1	LOT DE	10,000	PIASTRES EST	10,000.
1	"	3000		3000.
1	"	2000		2000.
1	"	1472		1472.
5	"	1000		5000.
5	"	600		3000.
10	"	500		5000.
10	"	250		2500.
50	"	100		5000.
51	"	60		3060.
51	"	30		1530.
51	"	20		1020.
1581	"	8		12 648.
11475	"	4		45,900.
13395	LOTS.			$102,600.
20825	BLANCS.			
34220	BILLETS.			

Cette loterie est composée de 60 numéros par une combinaison ternaire, et consiste en 34,220 billets. Par le tirage de neuf numéros il y aura 84 billets avec trois des numéros sortis, 1836 avec deux, et 11475 avec seulement un de ces numéros. Ces billets seront gagnants, et seront déterminés comme suit :

Le jour du tirage on placera, par bulletins séparés, 60 numéros, depuis 1 jusqu'à 60 inclusivement, dans la roue, et on en tirera neuf au hasard. Les billets portant trois des numéros sortis, dans n'importe quel ordre de combinaison, gagneront les lots suivants :

Les 1er. 2d. et 3e. numéros,	$10,000
Les 4e. 5e. et 6e.	3,000
Les 7e. 8e. et 9e.	2,000
Les 2d. 3e. et 4e.	1,472
Les 1er. 2e. et 4e.; les 2e. 3e. et 5e; les 3e. 4e. et 6e; les 4e. 5e. et 7e; les 5e. 8e. et 9e; chaque à	1,000
Les 3e. 5e. et 6e; les 3e. 5e. et 9e; les 3e. 6e. et 7e. les 3e. 6e. et 8e; le 3e. 6e. et 9e; chaque à	600
Les 4e. 6e. et 7e; les 4e. 6e. et 8e; les 4e. 6e. et 9e. chaque à	500
Les 6e. 7e. et 8e; les 4e. 7e. et 9e; les 5e. 6e. et 7e; les 5e. 6e. et 8e; les 5e. 6e et 9e: les 5e. 7e. et 8e; les 5e. 7e. et 9e. chaque à	500
Les 1er. 3e. et 5e; les 1er. 3e. et 6e; les 1re. 3e et 7e; les 1re 3e. et 7e; les 1re. 3e. et 8e; les 1re. 3e. et 9e, les 2e. 4e et 7e; les 2e. 4e. et 8e; les 2e. 4e. et 9e; les 2e 5e. et 6e; les 2d. 5e. et 7e. chaque à	250

Tous les billets portant trois des numéros sortis (au nombre de 50) seront des lots de $100.

Tous les 51 billets portant deux des numéros sortis et les 1er. et 2e. seront des lots de $60.

Tous les 51 billets portant deux des numéros sortis et les 1er. et 4e. seront des lots de $30.

Tous les 51 billets portant deux des numéros sortis et les 5e. et 6e. seront des lots de $20.

Tous les 102 billets portant deux des numéros sortis et les 7e. et 8e. ou 8e. et 9e. seront des lots de $15.

Tous ceux portant deux des numéros sortis, $8.

Tous ceux portant seulement un des numéros $4.

PRIX DES BILLETS :

Billet entier $4; Demi billet $2; Quart 1.

Série de 20 billets, $80, garantie devoir gagner $36. Les coupons en proportion. S'adresser au bureau No. 90, rue de Chartres.
7 mai J. K. MEAD, Directeur.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,

9me. CLASSE DE 1832.
Le tirage aura lieu le Samedi 12 Mai.
GROS LOT
10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$ 3,000		$ 3,000
1	" "	1,500		1,500
1	" "	1,000		1,000
1	" "	800		800
1	" "	623		623
6	" "	500		3,000
6	" "	200		1,800
6	" "	200		1,200
156	" "	50		7,800
156	" "	20		3,180
624	" "	8		4,992
7800	" "	4		31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier	$ 4
Demi Billet	2
Quart de Billet	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de "DIX PIASTRES" ;—demis et quarts en proportion.
7 mai J. B. FAGET, *Directeur.*

Collège du Centre.

LA session d'été de cette institution commencera le mardi 25 avril courant, et durera vingt-deux semaines. Les cours d'étude seront aussi étendues que dans les collèges les mieux organisés. Prix d'admission aux Classes du Collège, $30, et à l'Ecole Préparatoire, $24, par année classique, payable moitié d'avance. Les dépenses totales pour la pension, le blanchissage, le logement, le chauffage et l'éclairage, ne dépasseront pas, à ce qu'on estime, $100 par an.

La Faculté se compose de MM. le Rév. John C. Young, A.M., Président, *professeur de Philosophie mentale et morale, de Logique, d'Economie politique et de Belles Lettres.*

James M. Buchanan, A. M., *professeur de Mathématiques*, &c.

Le rév. Wm. L. Breckinridge, A.M., *professeur de Langues anciennes.*

Thos. C. Nichols, A. M., *Principal de l'Ecole Préparatoire.*

Le Collège du Centre est situé dans le voisinage immédiat de Danville, village tranquille et retiré, où les jeunes gens n'auront que peu d'occasions d'être distraits de leurs études ou entraînés à des habitudes vicieuses. La ville et le pays environnant sont très-sains. Danville est à dix milles des sources de Harrodsburg, où l'on trouve des bains qui sont particulièrement fréquentés par les habitants du Sud. La proximité des ces bains, offrira aux parents de cette partie, l'occasion de voir quelquefois ceux de leurs enfans qui seront placés ici pour leur éducation.

Le fait que, depuis plusieurs années, il règne dans le collège et dans le village un esprit religieux et moral dont l'influence est générale, doit engager fortement les parents et les tuteurs à envoyer ici leurs enfans et leurs pupilles, en ce qu'il leur est une garantie pour la sûreté de leurs mœurs et la droiture de leurs habitudes.

Pendant l'année dernière, un supplément considérable d'instrumens destinés à l'application de la Philosophie et de la Chimie, a été reçu de l'Est.

L'Examen Annuel, à l'effet de conférer les degrés, aura lieu à la fin de la session.

D. G. COWAN, *Secrétaire.*
Danville (Ky.), 30 mars 1832. 23 av

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un CAFÉ sur le Chemin-à-coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au TIR-AU-PISTOLET, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de Page, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—a PARADOL

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

AVIS—Conformément à l'acte d'incorporation de la Banque de l'Union de la Louisiane, les registres de souscription pour former le capital de la dite banque, seront ouverts Jeudi 26 Avril courant, au No. 82, rue Royale, et continueront à l'être tous les jours suivans, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 3 heures de l'après midi, pendant cinq mois, sous la surveillance de
S. W. OAKEY,
M. MORGAN,
D. BOULIGNY,
M. DURALDE,
E. J. FORSTALL.
6 avril

REÇU tout récemment:—8 barriques Vin de St. Estèphe de choix; 23 caisses grand Vin de Château Lafitte; 5 demi-pipes Madère de Marseille, London particular; 2 caisses Shalis; 1 do. Pulicatas; 3 caisses Robes; 1 do. Mouchoirs batiste; 1 balle Indienne; 52 boucauts de sucre; à vendre par
23 avril THEOD. NICOLET & CO.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu à la bourse Hewlett, le samedi 2 juin, à l'heure de midi, les propriétés suivantes, abandonnées par Pre. Dugua à ses créanciers,

Un lot de TERRE situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et Hôpital, No. 330, ayant environ 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 pieds de profondeur; sur lequel terrain il existe une Maison en briques couvertes en ardoises, composée 4 appartemens, galerie et cabinet, cuisine en briques, puits, &c., le tout dans un bon état et neuf; ladite maison est assurée pour un an à partir du 3 février: une Maison en bois située dans la paroisse St. Jean Baptiste, sur un terrain n'appartenant pas audit Pierre Dugua; un nègre nommé Peter, âgé d'environ 45 ans, un peu charpentier, maçon et sachant faire un peu de tout; une négresse nommé Hans, cuisinière et blanchisseuse, âgée d'environ 35 ans.

Conditions: La maison rue Bourgogne, à 6, 12, 18 et 24 mois celle de la paroisse St. Jean Baptiste, comptant; et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des syndics. Les actes de ventes à la charge des acquéreurs. 2 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 15 mai prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 11 de ce mois, un ILET DE TERRAINS de valeur, No. 31, au faubourg La Fayette, divisé en 32 lots, et bornes par les rues St.-André, des Chatsigners Joséphine et Peupliers, ou à la continuation de la rue du Camp. Onze de ces terrains font face à la première rue ; cinq à la seconde ; onze à la troisième, et cinq à la quatrième, et mesurent chacun de 29 à 32 pieds de face, sur 110 pds 7 pouces à 159 pieds 10 pouces de profondeur ; comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse. Le dit Ilet a été dernièrement entouré, et la terre est très-élevée.

De plus, vendredi 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de la dite cour,

L'esclave Charles, âge de 25 ans, dans le pays depuis l'année 1817 ; c'est un esclave très-fort, bien intelligent: il s'entend à conduire un dray et a travaillé aux presses-à-coton : il s'est absenté quelquefois, mais il n'a jamais quitté la ville.

Il sera de plus vendu, le samedi 19 mai, à la Bourse, en vertu de la dite cour, un autre ILET de terrains, No. 25, faubourg La Fayette, borné par les rues Jackson, des Peupliers, Philippa et des Magasins, et divisé en 29 lots, dont onze font face à la première rue, sept à la seconde, trois à la troisième et quatre à la quatrième, et mesurent chacun 26 pieds 6 pouces, sur 29 pieds 8 pouces de face, et 120 à 199 pieds 8 pouces de profondeur. Cet Ilet est bien entourré et il s'y trouve une Maison, une cuisine, puits carrelé, &c. Il y a environ 3 à 400 orangers, des pêchers, figuiers, pruniers &c.

Conditions : Pour les deux terrains, 1, 2 et 3 ans de crédit ; pour l'esclave Charles, 6 mois ; le tout en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'office de Wm. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

Bernard Lejeune vs. *ses créanciers.*

COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans. En vertu d'un ordre de l'hon. Chs. Maurian, juge de la Cour de Paroisse, il sera vendu mercredi, 30 mai, à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé dans le fond du faubourg La Fayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 25, sur le plan original dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de C. Pollock. Ce terrain a 300 pieds de face à la rue Jackson, et s'étend en profondeur jusqu'à la ligne de la propriété de Mme. Livaudais, où il mesure 300 pieds 9 pouces; il est borné au-dessous par le terrain No. 24, où il mesure 331 pds 3 lignes, et au-dessous par le terrain No. 26, où il a 309 pds 5 pouces, le tout mesure française.

Conditions à la vente. 23 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 14 mai prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, par ordre du syndic des biens de *B. F. West*, les ESCLAVES suivans, savoir : Cyrus, âgé d'environ 30 ans, bon cocher, depuis 18 mois en cette ville ; Stephen, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison: il a une hernie ; cet esclave est acclimaté; Charlotte, sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseu